



## 55<sup>ième</sup> session du Conseil des Droits de l'Homme

### **Point 3 – Dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur la question des obligations relatives aux droits de l'homme se rapportant aux moyens de bénéficier d'un environnement sûr, propre, sain et durable, M. David R. Boyd**

#### Intervention du Luxembourg

6 mars 2024

Monsieur le Président, Madame la Vice-Présidente,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne.

Monsieur le Rapporteur spécial,

Nous vous remercions votre dévouement au cours des six dernières années : votre contribution à la consécration du droit humain à un environnement propre, sain et durable a été indispensable. Vos rapports sont une source précieuse de recommandations et de bonnes pratiques pour États et entreprises. Nous partageons votre préoccupation que de nombreux défis nécessitant une réponse globale subsistent.

Le Luxembourg collabore avec l'OCDE et d'autres parties prenantes non gouvernementales pour faire progresser les obligations vertes, sociales et d'impact [*Green Social and Sustainability Bonds – GSSS Bonds*] ; nous partageons notre expérience dans ce domaine entre autres avec les pays en développement. Il est essentiel de concevoir notre riposte à la triple crise planétaire de manière holistique et que le respect des droits humains soit la première considération.

Les États ont l'obligation et les entreprises la responsabilité de respecter les droits humains, qui sont aussi indispensables à la réalisation de l'Agenda 2030. Ceci nécessite des mécanismes de financement efficaces et nous prenons note de vos recommandations.

Dans votre rapport, vous appelez les États à saisir l'opportunité du Sommet de l'Avenir pour réaliser le droit à un environnement propre, sain et durable. En référence au concept d'une économie fondée sur les droits de l'homme promu par le Haut-Commissaire, quelles sont les mesures concrètes que vous souhaiteriez voir les États prendre en premier et d'ici le mois de septembre ?

Je vous remercie de votre attention.

(246 mots – temps de parole 1 min 30 s)